

223C1314
FR0014009ON9-FS0652

23 août 2023

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

IL EST RAPPELE QUE LA PRESENTE DECLARATION EST ETABLIE SOUS LA RESPONSABILITE DU DECLARANT, LA PUBLICATION DE CET AVIS N'IMPLIQUANT PAS LA VERIFICATION PAR L'AMF DES INFORMATIONS COMMUNIQUEES.

EUREKING
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 22 août 2023, la société BlueCrest Capital Management Limited (Ground Floor, Harbour Reach, La Rue de Carteret, JE2 4HR, St Helier, Jersey), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en hausse, le 21 août 2023, les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société EUREKING et détenir, pour le compte desdits fonds, 1 021 260 actions EUREKING représentant autant de droits de vote, soit 5,11% du capital et des droits de vote de cette société¹.

Ce franchissement de seuils résulte d'une acquisition d'actions EUREKING hors marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 20 000 000 actions représentant autant de droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.